

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

LE DÉPARTEMENT INITIE UNE DÉMARCHÉ POUR VALORISER LES MÉTIERS DU SECTEUR

Les métiers de l'accompagnement social et médico-social rencontrent des difficultés importantes de recrutement de personnel. Conscient de la gravité de la situation, le Département de l'Ain a décidé de prendre l'initiative d'une « conférence aindinoise des métiers de l'accompagnement social et médico-social », afin de préparer un plan d'action pour rendre ces métiers attractifs. Une première table ronde se tient, ce mercredi 30 mars, réunissant toutes les parties prenantes du secteur : financeurs, fédérations d'employeurs, organisations syndicales et organismes de formation.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL : DES MÉTIERS EN TENSION

Les métiers du social et du médico-social sont confrontés à une crise d'attractivité importante, aggravée ces derniers mois par le contexte de la crise sanitaire. L'Ain n'échappe pas à ce constat dramatique. Le champ social et médico-social, quelle que soit sa nature juridique (public, associatif et commercial), et quel que soit le secteur (enfance, personnes âgées, personnes handicapées), rencontre des difficultés très importantes de recrutement de personnels, à tous les niveaux de qualification. La situation est préoccupante car cette pénurie de main d'oeuvre pourrait entraver le fonctionnement des établissements et des services. Les écoles de formation des professionnels du secteur font ce même constat et connaissent également une perte d'attractivité.

VERS UNE NÉCESSAIRE REVALORISATION DE CES PROFESSIONS

En marge des Assises des Départements de France, organisées en décembre dernier par le Département de l'Ain, l'Assemblée des départements de France (ADF) a apporté son soutien aux professionnels du secteur social et médico-social pour que profite à tous le « Ségur de la santé ». Ces échanges ont permis d'aboutir à un accord entre l'ADF et l'Etat, le 18 février 2022. Ensemble, ils se sont engagés pour des revalorisations salariales à hauteur de 1,3 milliard d'euros en faveur des professionnels de la filière socio-éducative.

Si cet accord permettra de régler la question de la rémunération des « oubliés du Ségur », cette augmentation des salaires n'est pas suffisante pour régler le problème. En effet, pour le Département de l'Ain, il est urgent de répondre localement à l'inquiétude de ces professionnels qui alertent sans cesse sur leur capacité à poursuivre leurs missions.

AGIR ENSEMBLE

A l'instar de la démographie médicale, le Département de l'Ain a donc décidé d'engager une démarche collective pour valoriser les métiers du social et du médico-social. La « conférence aindinoise des métiers de l'accompagnement social et médico-social » qui se réunit aujourd'hui, mercredi 30 mars 2022, est un point de départ. Elle témoigne de la volonté des financeurs, des fédérations d'employeurs, des organisations syndicales et des organismes de formation d'agir ensemble, d'unir leurs forces pour trouver des solutions aux problématiques de recrutement de ces professions.

Afin de pouvoir préparer un plan d'action pour rendre ces métiers attractifs, il conviendra, à l'issue de cette 1^{ère} conférence de réaliser un diagnostic qualitatif et quantitatif de la situation. Des groupes de travail seront constitués pour faire émerger des solutions aux problématiques suivantes : comment sensibiliser les jeunes aux métiers du social et médico-social, comment valoriser les formations, comment promouvoir les offres d'emplois...



« Je me réjouis des modifications apportées aux mesures initiales prises dans le « Ségur de la Santé », même si elles sont onéreuses. Dans le droit fil des discussions qui avaient émergé lors des Assises des Départements de France en décembre à Bourg, nous voulons travailler à la revalorisation et à l'attractivité des métiers du social et du médico-social. Les attentes et les besoins sont, en effet, considérables. Il est de la responsabilité du Département d'engager, sur notre territoire, une réflexion commune et d'envisager ensemble un plan d'action à la hauteur du niveau d'ambition qu'attendent les professionnels et les Aindinois ».

Jean DEGUERRY
Président du Département de l'Ain



« Il est urgent de faire un état des lieux, d'identifier les métiers prioritaires, de quantifier les besoins au regard des départs en retraite. Nous pourrons ensuite, ensemble, au sein de la « conférence aindinoise des métiers de l'accompagnement social et médico-social » réfléchir aux solutions. Le Département de l'Ain, qui engage des forces et des moyens considérables en faveur de la démographie médicale, ne saurait laisser s'installer profondément des « déserts sociaux ».

Martine TABOURET
Vice-Présidente du Département de l'Ain
déleguée à la démographie médicale et à l'autonomie



« Améliorer l'image de ces métiers, les valoriser auprès des jeunes, promouvoir les formations, adapter et coordonner toutes les actions favorisant le recrutement... les pistes de travail sont nombreuses. Cette 1^{ère} « conférence des métiers de l'accompagnement social et médico-social » est un point départ qui permettra, à terme, de dégager des solutions innovantes et d'élaborer un véritable plan d'action pour que ces professions ô combien essentielles soient durablement exercées dans l'Ain ».

Hélène BERTRAND-MARECHAL
Vice-Présidente du Département de l'Ain
déleguée à l'enfance et à la famille

CONTACT PRESSE

Conseil départemental de l'Ain – Direction de la communication
Céline Moyne-Bressand • tél. 04 74 22 98 33 • celine.moyne-bressand@ain.fr



www.ain.fr